

2022-CA701-03.01.01-R7823

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 5 décembre 2022 à 14 h.

NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

CONSIDÉRANT l'article 71 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution nommant au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains Marianne Paul, professeure au Département d'orthophonie, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un premier mandat de 3 ans se terminant le 16 juin 2022 (2019-CA66403.02-R7304, 17 juin 2019);

CONSIDÉRANT que le poste est vacant depuis la fin du mandat de Marianne Paul;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains recommandant la nomination de Marianne Paul, professeure au Département d'orthophonie, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche (CEREH-22-292-06.03, 21 octobre 2022);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études recommandant la nomination de Marianne Paul professeure au Département d'orthophonie, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche (2022-CE643-03.01-R6150, 15 novembre 2022);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Marianne Paul, professeure au Département d'orthophonie, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un deuxième mandat de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général